

**Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de  
La Ligue d'Ile de France d'Athlétisme  
2 avril 2022, Poissy, 78  
Forum Armand Peugeot**

<b>Rédigé conjointement par</b>	<b>Responsabilité -</b>	<b>Date</b>	<b>Signature</b>
Colette Ruineau	Secrétaire Générale		C.R
François BOISGIBAUT	Directeur Général	15.03.2023	F.B.
<b>Approbation</b>			
<b>Jean-Jacques Godard</b>	<b>Président</b>		
<b>Chantal Sechez</b>	<b>Trésorière</b>		
<b>Jacqueline Brignat</b>	<b>Trésorière Adjointe</b>		

## SOMMAIRE

<b>1. OBJET.....</b>	<b>4</b>
1.1. NOMBRE DE CLUBS PRESENTS ET NOMBRE DE VOIX.....	4
<b>2. APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 MAI 2022.....</b>	<b>4</b>
<b>3. HOMMAGE AUX PERSONNES BENEVOLES LIFA DECEDEES DANS L'ANNEE .....</b>	<b>4</b>
<b>4. ALLOCUTION DU PRESIDENT .....</b>	<b>5</b>
<b>5. REMISE DES MEDAILLES : JJ GODARD.....</b>	<b>7</b>
<b>6. RAPPORT MORAL DE LA SECRETAIRE GENERALE .....</b>	<b>8</b>
<b>7. RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL DOSSIERS DE SUBVENTION PSF-ANS CLUBS ET CDA : JACQUELINE BRIGNAT ET COLETTE RUINEAU : PRESENTATION JACQUELINE BRIGNAT MORAL DE LA SECRETAIRE GENERALE.....</b>	<b>15</b>
<b>8. INTERVENTION SPORTIVE BILAN 2021 ET PRESENTATION 202 DES ACTIONS SPORTIVES.....</b>	<b>18</b>
8.1. EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE .....	19
8.2. POLE D'EAUBONNE : DIRECTEUR OLIVIER MARCHAND.....	19
8.3. STAGES ET REGROUPEMENTS POLE D'EAUBONNE.....	19
8.4. REGROUPEMENTS ET COUPE DE FRANCE.....	20
8.5. MATCH ROUTE ET HORS STADE.....	20
8.6. COTE SOCIETAL.....	21
8.7. FORMATIONS ENTRAINEURS .....	21
8.8. HONORABILITE.....	21
<b>9. PRESENTATION DES COMPTES 2021 CHANTAL SECHEZ .....</b>	<b>22</b>
<b>10. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.....</b>	<b>26</b>
<b>11. VOTE POUR L'APPROBATION DES COMPTES 2021 ET DE L'AFFECTATION DU RESULTAT 2021 .....</b>	<b>27</b>
<b>12. PRESENTATION DU BUDGET DEFINITIF 2022 PAR LA TRESORIERE GENERALE CHANTAL SECHEZ .....</b>	<b>27</b>
12.1. BUDGET V2.....	34
<b>13. VOTE POUR L'ELECTION PARTIELLE AU COMITE DIRECTEUR.....</b>	<b>34</b>
• <i>Didier Hueber, du Club d'Anthony, membre du CDA92, juge et entraineur hors stade .....</i>	<i>35</i>
• <i>Christine Nuissier Présidente du Club Marne et Gondoire du CDA77, délégué expert anti-dopage, chef de cabine long courrier chez Air France .....</i>	<i>35</i>
• <i>Gilles Séchaud vice-président ACPJ en charge de l'AFS élu au CDA94 et membre de la commission AFSR, et du groupe de travail citoyenneté et développement durable. Retraité d'un poste de dirigeant marketing et commercial. ....</i>	<i>35</i>

•	<i>Sylvain Dorveau, 46 ans gendarme, 30 ans de licence ; Athlète devenu entraineur</i> .....	35
<b>14.</b>	<b>INTERVENTION DES PERSONNALITES</b> .....	<b>35</b>
14.1.	INTERVENTION DE EMMANUELLE JAEGER.....	35
<b>15.</b>	<b>CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE</b> .....	<b>38</b>
<b>16.</b>	<b>ANNEXES</b> .....	<b>38</b>

## 1. OBJET

Ce document fait la synthèse des présentations et des interventions lors de l'Assemblée générale de la LIFA 2022

Le document de convocation à cet AG est en annexe

### 1.1. Nombre de clubs présents et nombre de voix

Daniel Bougis, Président de la commission Régionale des Statuts et règlements, lit le rapport de la commission de vérification des pouvoirs

A 14h13

Clubs :205/355 Clubs

Voix :33303 /43004 soit 77,44 %

Le quorum étant atteint, l'AG peut se tenir

Essais des boitiers électroniques

## 2. APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 MAI 2022

Comptes	Affichage vote automatique par boitiers
Pour	97,49%
Contre	0
Abstentions	2,51%

Ce PV est donc adopté.

## 3. HOMMAGE AUX PERSONNES BENEVOLES LIFA DECEDEES DANS L'ANNEE

Patrice Chala  
 Michel Cornichon  
 François Montheillet  
 Laurent Rollat  
 Malika Ouedraogo  
 Louis Graffard  
 Hervé Stephan  
 Patricia Zuger  
 Alain Berard

André Masson  
Daniel Ribaillier  
Une minute de silence pour penser à nos disparus

#### 4. ALLOCUTION DU PRESIDENT

Madame la Vice-Présidente de la Fédération Française d'Athlétisme.

Madame la Vice-Présidente du CNOSF.

Mesdames, Messieurs les Présidents de clubs.

Mesdames, Messieurs les représentants et délégués de clubs.

Mesdames, Messieurs les élus de la Ligue de l'Île de France d'Athlétisme.

Mesdames, Messieurs.

Comme chaque année, c'est un grand honneur pour moi et les membres du Comité Directeur de vous retrouver à l'occasion de l'assemblée générale statutaire de notre ligue ; la plus importante de la fédération, forte à ce jour de ses 355 clubs et ses 50162 licenciés loin devant nos amis d'Auvergne Rhône-Alpes avec leurs 250 clubs et 31340 licenciés.

C'est un honneur également d'être aujourd'hui dans la ville de Poissy car son maire Monsieur Karl Olive est un exemple pour ses actions efficaces dans le domaine sportif, et surtout dans la maîtrise de l'élaboration de projet où quartier politique de la ville, sport et vie de notre jeunesse sont un exemple et vont contribuer au développement de notre vie sociale. Mo

Un honneur d'avoir à nos côtés Emmanuelle Jaeger, vice-présidente de fédération, présidente de la commission nationale du développement et des clubs, venue nous rencontrer pour élaborer, avec vous, les grands projets de développement de notre fédération. Projets qui vont se construire dans toutes les strates de notre vie athlétique et où toutes les composantes seront impactées favorablement (fédération, ligues, comités, clubs, licenciés). Emmanuelle est plus qu'une femme de terrain, puisque longtemps présidente d'un club de chez nous (A O Charenton), athlète membre de l'équipe de France des 100 km et très impliquée dans notre vie athlétique puisqu'également membre du comité directeur de la LIFA.

Un honneur d'avoir parmi nous Anne Tournier-Lasserre, Anne présidente de l'ES Montgeron mais maintenant Vice-Présidente du CNOSF en charge du haut-niveau.

Cette année 2021 est pleine de contraste avec cette envie de repartir de l'avant après la pandémie mais aussi les coups de frein sanitaire pour les mêmes raisons. Néanmoins nous avons réussi à passer entre les gouttes et le bel exemple a été notre semaine extraordinaire de juillet sur le stade Robert Bobin de Bondoufle, une semaine d'athlétisme qu'aucune structure fédérale n'avait réalisé jusqu' alors. Jugez-en plutôt, vendredi, samedi, dimanche les France jeunes, lundi, mardi le comité de l'Essonne pour des actions départementales, mercredi le meeting Lifa, jeudi opération « Le sport pour l'emploi » et enfin samedi et dimanche suivant le 1<sup>er</sup> Open de France d'Athlétisme. Cela vaut bien quelques images du final de nos juges.

A l'automne, 7 comités sur 8 ont organisé leurs départementaux de cross et ensuite nous nous sommes retrouvés sur le site de l'Île de Loisirs des Mureaux Val de Seine pour un Championnat d'Île de France de cross qui a permis à de nombreux athlètes de se qualifier pour les championnats de France de cross de Montauban où les clubs de la Lifa ont brillé depuis les minimes jusqu'aux masters. C'était le point 1 de notre vision ATHLETISME ILE DE France 2024.

Le point 2 était de relancer nos opérations EA/PO, une partie de l'objectif a été atteint avec un très beau week-end à l'INSEP où nos futurs petits champions ont pu côtoyer les champions actuels avec en tête de liste notre nouveau vice-champion du monde en salle Pascal Martinot-Lagarde ainsi que Ninon Chapelle, Azdine Habz et d'autres qui nous ont dit ensuite s'être éclatés avec les petits et prêts à renouveler l'opération et je peux vous annoncer d'ores et déjà que j'ai demandé à Sarah Nicolas et son

équipe de préparer non pas un mais deux week-end pour 2022. Mais nos Comités travaillent sur ces catégories, jugez-en maintenant.

Le point 3 porte sur les scolaires mais le décollage est difficile ; le covid n'a pas aidé, c'est un objectif à ne pas lâcher. Néanmoins nous serons dans l'organisation des championnats de France universitaire d'athlétisme les 4 et 5 juin à Cergy-Pontoise.

Point 4, l'Athlé-Forme-Santé, l'équipe autour de serge Olivares travaille, un peu dans l'ombre mais très efficacement et de beaux fruits vont bientôt se récolter.

Point 5, notre structure chronométrie LIFA est désormais opérationnelle. Elle a fait ses preuves lors de nos différents championnats de cross et commence à travailler avec des organisations de clubs ; elle à votre disposition.

Point 6 : pérenniser le championnat d'Ile de France de trail, c'est fait et le premier championnat de France de 10 km se fera à Houilles le 15 mai.

Point 7, qui est de repenser nos contenus de compétitions en volume et en durée. C'est aussi un point difficile tant nos spécialités sont nombreuses et là-dessus vient s'ajouter cette année un manque criant de stade pour organiser. La CSO autour de Sébastien Lebrun et Hatem Ben Ayed se tirent les cheveux en ce moment.

Le point 8 est de renouer avec le sport dans le monde de l'entreprise et pour le moment la clef n'est pas trouvée.

En point 9, développer notre pôle de partenaires privés, nos partenaires actuels nous sont fidèles et quelques pistes sont en train de se tracer mais c'est un travail de l'ombre et il faut les annoncer que lorsque la signature se fait. Néanmoins, le stylo se prépare mais je ne souhaite pas en dire plus.

Je termine par le point 10, celui des assises et là aussi la pandémie nous a bloqué mais cela se fera car nous avons beaucoup de choses à partager.

Mais pour construire, il faut partir sur des fondations solides composées de quatre piliers. En un, l'équipe des élus et des salariés, c'est un pilier solide.

En 2 le pilier des financements d'état et territoriaux ; celui de l'état Peut Se Fisser (PSF) et il subit le poids des ans (ANS). Néanmoins notre partenaire territorial Région Ile de France est toujours présent même si sa lourdeur bureaucratique est de plus en plus pesante ; notre directeur Eric en sait quelque chose.

En 3, un autre pilier bien entamé, celui de nos équipements avec nos stades plus que vétustes, notre manque de salle et nos difficultés d'accès dans les gymnases et autres équipements alors que nous pourrions y faire de belles actions.

Et le 4<sup>ème</sup> alors ? C'est celui qui peut faire écrouler toute la bâtisse à savoir la disparition des cadres techniques d'état pièces maitresses de notre développement sportif. 2006, 7 cadres techniques en LIFA, mars 2022, facile à compter il en reste deux. Olivier directeur du pôle d'Eaubonne et Guillaume chargé des formations d'entraîneurs. Voyant cette réduction, la LIFA a pallié avec l'embauche de deux salariés ; Lahcen qui est directeur sportif et le poste de Romain (chargé de mission du suivi sportif). Ceci n'est pas récent, mais ses postes étaient précurseurs de ce qui allait arriver. Alors ne nous cachons pas, nous allons devoir pallier cela. Nous allons devoir aller plus avant vers la professionnalisation de nos structures et à tous les niveaux (ligues, comités, clubs). Nous devons entrer dans une nouvelle époque grâce à une nouvelle dynamique. Notre vice-présidente fédérale Emmanuelle nous fera cette présentation tout à l'heure mais je peux vous dire que toutes les composantes de la fédération sont déterminées à faire souffler un vent nouveau sur notre sport. L'encadrement de nos athlètes en entraînement et en compétition, leur développement sportif vers le haut-niveau, ce à quoi ils sont en droit d'attendre de notre part, le suivi médical, psychologique, nutritionnel, équipement ; tout doit être professionnel. Il en est de même pour le nouveau public qui vient vers nous, petites catégories, public pour la santé et la forme il faut nous structurer et pour cela montrer que venir dans nos clubs, ce n'est pas que le fait de payer une cotisation à un cout moindre. Nous devons montrer que le sérieux, le

service, la disponibilité, la convivialité tout cela a un juste prix. Je vous dis quelque chose que l'on entend de plus en plus, à savoir divisez le prix d'une cotisation annuelle par le nombre de jours d'entraînement et éventuellement de compétition et vous êtes souvent en dessous d'1.50 € par séance. Nous devons dans nos clubs montrer que notre cotisation incluant nos frais de club et la part licence, cette cotisation doit être à son juste prix. Je ne veux pas empiéter sur la présentation de notre vice-présidente mais vous verrez qu'un grand nombre d'intervenants ont travaillé sur le projet et ces intervenants sont tous, en exception issus de nos clubs donc des hommes et des femmes de terrain. Notre situation financière continue d'être très saine, je ne veux pas en dire plus, Chantal, Jacqueline et Bernard Amate notre commissaire aux comptes seront à ma place tout à l'heure. Nous souhaitons aller vers une simplification de nos différentes parts de licence tout en gardant un volume financier assez concret afin de pratiquer à une nouvelle embauche pour aller vers plus de développement sportif et surtout pour être encore plus près de vos préoccupations quotidiennes et en premier lieu la formation qui reste à ce jour un point sensible mais ceci n'est pas de notre fait à la LIFA. Le président Giraud est très conscient de la faiblesse de fonctionnement dans ce domaine ; les présidents de ligues lors de leur dernière réunion ont beaucoup insisté sur cette priorité. Des changements majeurs vont intervenir après le congrès de Mulhouse. Il est évident que de nombreuses fonctionnalités de notre athlétisme doivent être revues et la LIFA doit en être le moteur et le tuteur. La ligue doit accentuer son partenariat et son aide vers les comités départementaux et ensemble nous devons travailler pour votre développement, être encore plus à votre disposition. Il est temps que la LIFA passe un cap, qu'elle grandisse dans son professionnalisme afin d'être pour vous un support incontournable.

Je souhaiterais pour terminer remercier très sincèrement notre directeur général Eric qui va partir pour de nouvelles aventures professionnelles. Je suis très fier d'avoir pu contribuer à son développement personnel durant les quatre années que nous avons passé ensemble. Eric a su gérer parfaitement son équipe en apportant des fonctions et des idées nouvelles. Il a été à votre écoute comme Jack Roulet lui avait conseillé. Il a été un interlocuteur de premier plan avec nos partenaires territoriaux et privés. Il vous dira quelques mots dans un instant. Quant à son remplaçant, il est plongé dans notre monde Athlé depuis plusieurs dizaines d'années et il a mené une vie professionnelle aussi intense que ses responsabilités de président de club. Il va se présenter à vous également dans quelques minutes. Bienvenue à toi François, le passage de témoin va se faire sans sortir des limites et dès lundi, tu seras avec nous. Mesdames, Messieurs, comme d'habitude votre LIFA est en ordre de marche pour que nous soyons tous ensemble sur la même piste, celle de l'ambition, du bien-être et du bien vivre. Longue et belle vie à notre athlétisme francilien.

## **5. REMISE DES MEDAILLES : JJ GODARD**

Remise des médailles d'or de la fédération par les représentants du bureau de la FFA

- Denis Cottevielle
- Yves Goetz
- Jean-Claude Jegot
- Bruno Montgazon

Remise des médailles de platine de la fédération par les représentants du bureau de la FFA

- Christian Mouret
- André Robert
- Marie Françoise Bettoni

Cérémonie spécifique pour la commémoration du centenaire de la FFA

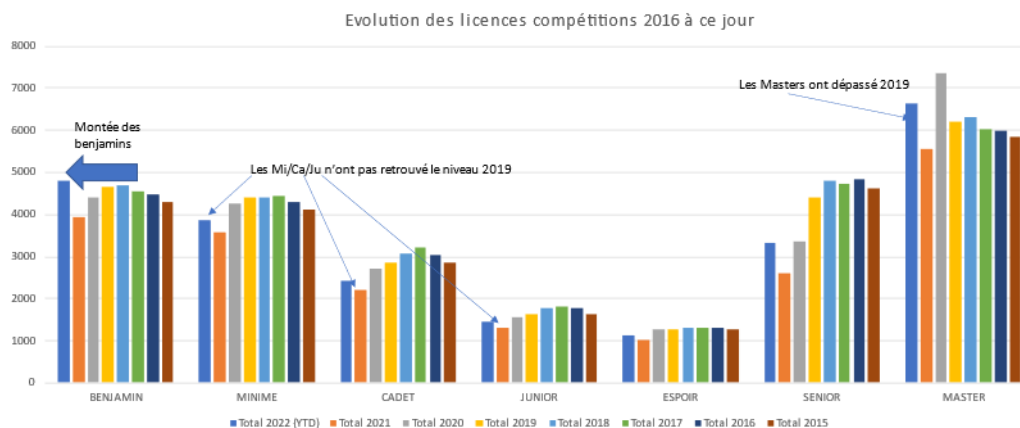
- Michel Melet
- Pierre Delacourt
- Mme Suzanne Cathiard

## 6. RAPPORT MORAL DE LA SECRETAIRE GENERALE

Transition entre Eric Berenyi et François Boisgibault pour le poste de Directeur : reçu 36 candidatures. Une transition d'un mois et demi est prévue entre Eric Berenyi et François Boisgibault.

Présentation

# Les licences competitions LIFA 2015-2022

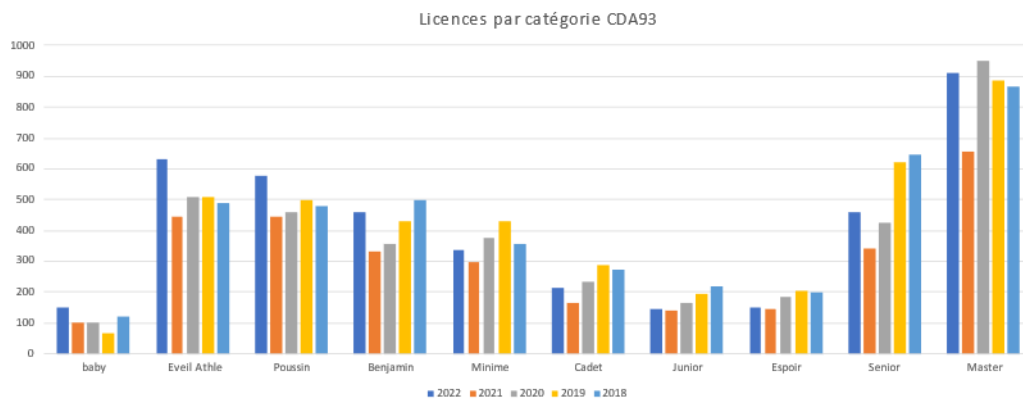


Secrétaire Générale : AG LIFA 2 Avril 2022 Poissy

3



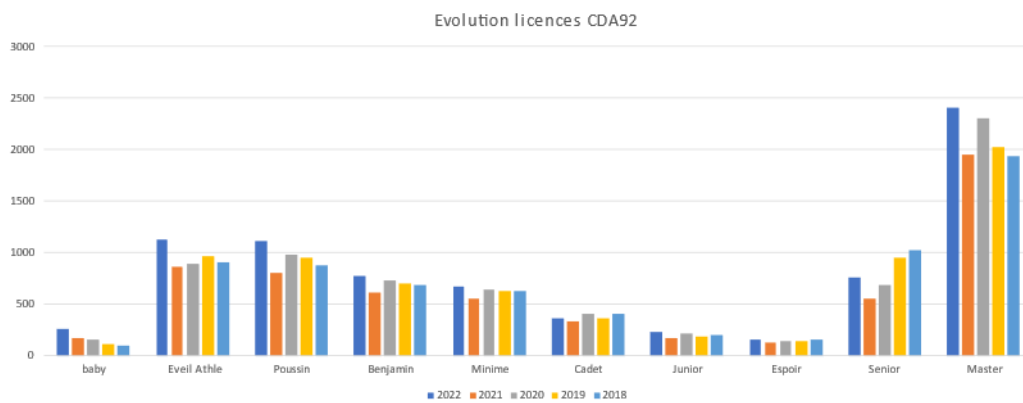
Petite couronne :  
CDA93:Ea/Po : forte croissance. Diminution dès la catégorie Benjamin



Secrétaire Générale : AG LIFA 2 Avril 2022 Poissy

6

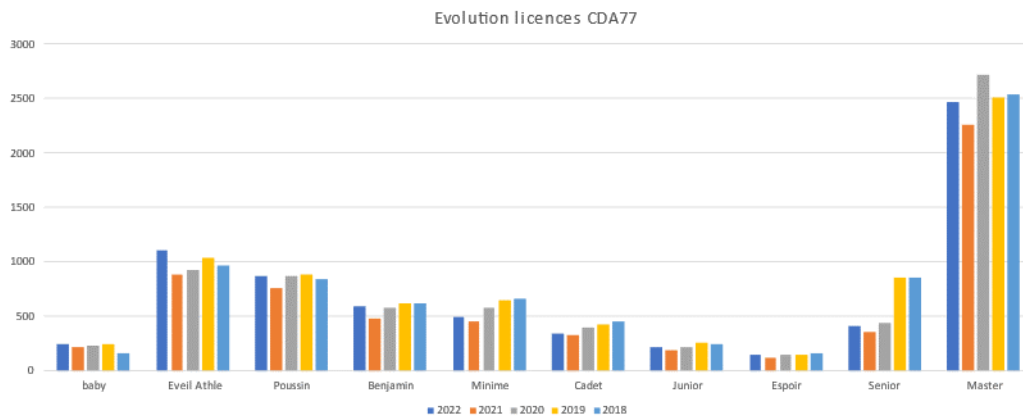
Petite couronne :  
CDA92 Croissance : Ea/Po/Benj /Ma



Secrétaire Générale : AG LIFA 2 Avril 2022 Poissy

5

CDA avec ruralité  
**CDA77**:Ea en croissance.  
 Retrouvé le niveau 2018/2019 pour Po~~benj~~/Ma

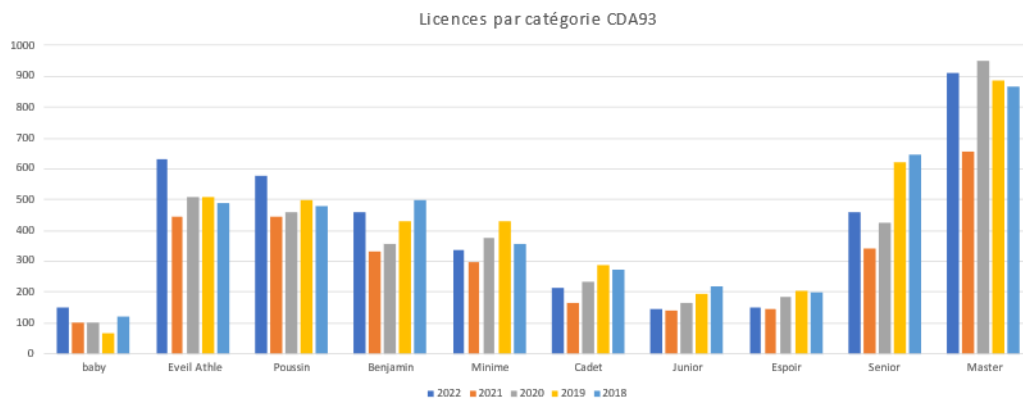


Secrétaire Générale : AG LJFA 2 Avril 2022 Poissy

8

CDA avec ruralité

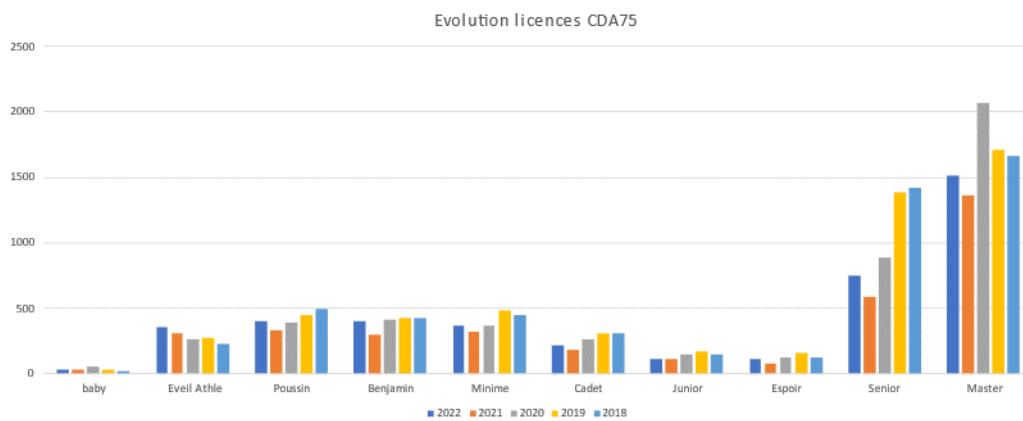
CDA95: Ea/Po : forte croissance .Pas retrouvé niveau 2018/2019 : Ca/Ju/Es/Se



Secrétaire Générale : AG LIFA 2 Avril 2022 Poissy

7

CDA Paris: pas la même dynamique au niveau Po . Forte baisse cadet

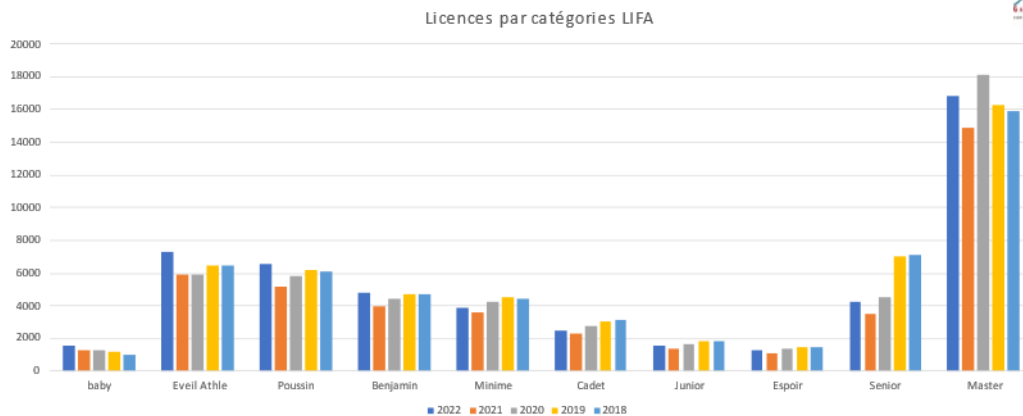


Secrétaire Générale : AG LIFA 2 Avril 2022 Poissy

4

## Les licences au niveau Ligue

Après la pandémie : Les EA/PO/Ma dépassent 2018/2019 ,  
les Ca/Ju/Se ne reviennent pas tous



Secrétaire Générale : AG LIFA 2 Avril 2022 Poissy

2

## En résumé

- Notre niveau de licences est bon par rapport à d'autres sports
- Nous avons beaucoup de très jeunes (B, Ea, Po) : il faut les garder!
- Nous avons perdu des jeunes avec la pandémie : Benjamins, minimes, cadets, junior, espoir
- Le nombre de licences cadet est la moitié de celle des poussins
- Les Clubs s'autolimitent en entrée d'athlètes en raison de la difficulté d'avoir des entraîneurs

Secrétaire Générale : AG LIFA 2 Avril 2022 Poissy

10

## Les Commissions ont assuré leurs missions au rythme d'environ une réunion par mois ou tous les 2 mois



- Commission Sportive d'Organisation: CSO : Sébastien Lebrun
- Commission des officiels techniques : Pascal Chedeville
- Commission Marche: NathalieSteinville
- Commission des jeunes: Pascal Legrand
- Commission des Masters: Pierre Montheillet
- Commissions des statuts et règlements : Daniel Bougis dDumesnil
- Commission du running : Claude Lacherest
- Commission Athlé Forme Santé : Serge Olivares
- Commission formation : JeanJacques Godard
- Commission des classeurs : Joelle Bernard
- Groupe écologie et responsabilité : Emmanuelleægger



Secrétaire Générale : AG LIFA 2 Avril 2022 Poissy

11

## Les salariés de la LIFA à votre service



- Directeur : Eric Berenyi
- Comptabilité et gestion : Isabelle Bouaziz
- Direction technique : Lahcen Sahli , avec
  - Romain Sermet : suivi administratif formation entraîneur
- Communication et projet de développement: Sarah Nicolas
- Compétitions : Hatem Ben Ayed
- Running, formation officiels, partenariat : Jean -Sébastien Betrancourt



Secrétaire Générale : AG LIFA 2 Avril 2022 Poissy

12

Le suivi des subventions :  
Jacqueline BRIGNAT

- La fracture numérique fait son œuvre : le compte asso reste difficile d'accès
- La moitié des clubs labellisés ne font pas de demandes
- 30% des Clubs LIFA ont demandé des "passport"



- Intervention de Eric Berenyi :son passage à la LIFA , deux dossiers disciplinaires, son départ vers la lutte contre le dopage , l'athlétisme reste ma famille d'adoption
- Puis de François Boisgibault qui intègre la LIFA : francilien, président d'un club dans le 75 , Je m'inscrit dans la vision Athlétisme 2024, conscient du travail à faire .
- Présentation de Jacqueline sur les subventions 2021Le calendrier des dossiers de subvention PSF-ANS : pilote : Jacqueline BRIGNAT , Colette RUINEAU

- **1<sup>er</sup> avril 2022** : OUVERTURE CAMPAGNE / Dépôt des dossiers sur le Compte Asso
- **6 mai 2022** : FERMETURE CAMPAGNE / Clôture sur le Compte Asso
- **17 mai 2022** : OUVERTURE DE LA PHASE D'INSTRUCTION PAR LES LIGUES ET LA FFA
- **7 juin 2022** : DATE LIMITE DE RETOUR DES INSTRUCTIONS
- **A partir du 15 juin 2022** : VALIDATION FINALE PSF / TRANSMISSION ANS
- **Entre Juillet et Septembre 2022**: PAIEMENTS DES SUBVENTIONS

7. **RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL DOSSIERS DE SUBVENTION PSF-ANS CLUBS ET CDA : JACQUELINE BRIGNAT ET COLETTE RUINEAU : PRESENTATION JACQUELINE BRIGNAT MORAL DE LA SECRETAIRE GENERALE**

**ATHLÉ**  
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

**PROJETS SPORTIFS FEDERAUX 2022**

Assemblée Générale de la Ligue Ile de France Athlétisme

adidas | Crédit Mutuel | MAIF

**SOMMAIRE**

- Les chiffres-clés
- Rappels généraux
- Spécificités 2022
- Le calendrier
- Points d'attention particuliers
- Questions / Réponses / Contacts

Présentation PSF 22

04/22

2

## Les chiffres-clés

- 4<sup>ème</sup> année où le dispositif (ancien CNDS) est géré par la FFA
- 2 666 200€ millions: Enveloppe globale pour l'athlétisme en 2021 ( +25% par rapport à 2020 en raison du plan de relance)
- **2 474 000€ prévus en 2022**
- 219 950€ montant d'aides en 2021 pour nos clubs franciliens, contre 190 456€ en 2020
- 80 850€ pour nos comités contre 71 380€ en 2020

## Spécificités 2022

- Club de moins 150 licenciés, 1 seule action de structuration du club à 1500€ subventionnée à 100%
- Comités Départementaux : 1 action obligatoire en faveur de l'accompagnement des clubs (regroupement de dirigeant de club sur une thématique de développement)



## LE CALENDRIER

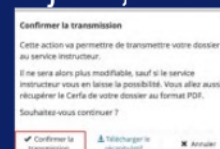
- 1<sup>er</sup> Avril 2022: Ouverture Campagne /Dépôt des dossiers sur le CompteAsso
- 6 Mai 2022: Date limite dépôt des dossiers/ Clôture sur le compte Asso
- 17 Mai 2022: Ouverture de la phase d'instruction par les Liges et la FFA
- 7 Juin 2022: Date limite de retour des instructions à l'ANS par la FFA
- 15 Juin: Validation finale PSF / Transmission ANS
- Juillet / Septembre: envoi des notifications aux structures fédérales ET Paiement des subventions par l'ANS

Présentation PSF 22  
04/22

7

## Points d'attention particuliers

- Respecter scrupuleusement la date limite dépôt des dossiers
- Projet de club à jour (2022 ou 2020-2024)
- Une seule demande de subvention par structure (avec plusieurs actions)
- L'action se déroule sur l'année civile (1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022)
- Attention aux rémunérations (compte 64 < 50% des charges)
- Subvention ne peut excéder 80% du coût total de l'action (exception club -150 licenciés)
- Stages sportifs: précisions à apporter (nb athlètes, nb jours, hébergement Oui / Non)
- Confirmer la transmission en fin de procédure



Présentation PSF 22  
04/22

8

## Questions / Réponses

- Et Pour plus d'infos:
  - Site FFA / PSF2022
  - Contact Ligue: [aide.psf@athleif.org](mailto:aide.psf@athleif.org)

Question dans la salle

- *Olivier Bourguignon Paris Sport Club (CDA75)*

Constat sur le faible nombre de clubs labellisés en CDA75 :15% en CDA75 et 2/3 des clubs en France ne peuvent pas avoir accès à ces subventions, et constat sur l'évolution positive de son club, sans pour autant être labellisé et donc pas d'accès aux dossiers de subvention  
Question sur la non-disponibilité d'entraîneur et la difficulté pour les clubs de recruter

- *Réponse de Emmanuelle Jagger, représentant le Président FFA André Giraud*

Ces questions concernent non pas la ligue mais la fédération et c'est à ce titre que je réponds :

La fédération s'est vue confiée par le ministère la gestion des dossiers de subventions PSF-ANS. Elle l'a fait en harmonie avec son plan de développement.

Concernant ce sujet, la fédération a souhaité aller vers la professionnalisation et donc vers la formation des dirigeants de Club et donc la formation d'au moins un dirigeant du Club est une condition impérative pour accéder à cette demande.

## **8. INTERVENTION SPORTIVE BILAN 2021 ET PRESENTATION 202 DES ACTIONS SPORTIVES**

### 8.1. Equipe technique régionale

3 CTS dans l'ETR restreinte.

Le CTS directeur de la performance est parti. Nous cherchons à le remplacer. Le CTS responsable de la formation est assisté par un salarié. Nous avons ouvert un mail d'aide aux clubs pour toutes les questions de formation d'entraîneur. Au niveau national nous sommes passé de 74 à 72 CTS et à l'horizon 2024 il n'y en aura plus que 52

La LIFA a remplacé l'absence de CTS par des responsables de spécialités

- Frédérique Beuzard pour les sauts
- Florence Ezeh pour les lancers
- Laurent Reynard pour les épreuves combinées
- Kristel Sanker pour le monde scolaire
- Carole LIM développement des U16 (Minimes)

ETR globale compte environ 60 personnes

### 8.2. Pole d'Eaubonne : Directeur Olivier Marchand

Adaptation du temps scolaire et du temps d'entraînement soutenu par une équipe technique avec des entraîneurs diplômés d'état, un médecin, des kinésithérapeutes, un ostéopathe, une psychologue et un coordonnateur scolaire qui travaille pour l'association du pôle (Athlétisme, Hand-ball et Basket)

Eaubonne accueille aussi deux centres d'entraînement : marche et perche

### 8.3. Stages et regroupements Pole d'Eaubonne

- **Stages 2021:** n'ont été que des regroupements sans nuitées. Les stages étaient réservés exclusivement aux athlètes des listes de haut niveau

A Noël 2021 on a vraiment recommencé les stages, qui ont touché environ 200 jeunes, sur les 3 structures d'entraînement : INSEP, Eaubonne, Fontainebleau.

- **Stages 2022 :** Fonctionnement comme avant le COVID

Stages en février lancers à Fontainebleau pour les cadets-juniors et espoirs-sénior

Les stages de printemps

Sauts et épreuves combinées : 23 au 30 Avril : Rio Maiore (Portugal)

Lancers : 23 au 30 Avril : Villa Nova (Portugal)

Haies hautes : 23 au 30 Avril : Magaluf (Espagne)

Sprint long, haies basses : 24 avril au 2 mai à Chypres

Sprint : 24 au 30 Avril Manosque

Stage Noël : à voir après le point budgétaire de demi-année

Stages et regroupement de lancers : il est difficile de trouver des endroits où on trouve des cages de lancers. Le stade de Maison Alfort nous permet ces regroupements.

Sur les regroupements, lancers, haies hautes, épreuves combinées, en plus des athlètes, on invite les entraîneurs afin de créer un dialogue, type colloque, entre les entraîneurs des athlètes. Ce sont les Clubs qui forment les athlètes.

Regroupements minimes :il a lieu traditionnellement en juillet avant la coupe de France, les 4 et 5 septembre et les 24 et 25 septembre afin de favoriser une reprise rapide des athlètes.

#### **8.4. Regroupements et Coupe de France**

La coupe de France minimes a lieu tous les ans au 14 Juillet, quel que soit le jour. Nous avons remarqué que certains athlètes arrêtent de s'entraîner après les championnats LIFA minimes et c'est pour ça que nous organisons un regroupement à Angers, du 11 au 13 Juillet

Sur la coupe de France à Saint Etienne, il est regrettable que nous ne formions pas assez de jeunes juges (juges minimes) au point d'être pénalisé au classement des ligues.

Un match international U18 a été organisé par l'EFCVO : Ce match a permis une émulation auprès des jeunes de cette catégorie, nous avons fait participer une équipe LIFA au côté des équipes nationales.

#### **8.5. Match route et hors Stade**

Le match 10km inter ligues du 21 Mars 2021 a été annulé.

Match marche athlétique, 26 septembre 2022 à Sarran : très peu d'athlètes, compétition très tôt dans la saison.

La Coupe de France des ligues à Montauban a eu lieu en novembre 2021, les athlètes ont gardé catégories de la saison 2020-2021 suite à une dérogation de la Commission nationale running.

Match interdépartemental 10 kms Masters. Match encourageant pour les comités départementaux qui se sont investis.

La LIFA remporte le Trophée des ligues (Addition des deux Coupes de France cross/estivale)

### **8.6. Coté societal**

Job dating avec pôle emploi : Bondoufle, Paris 15ieme, Garges les Gonesse.

Les lieux sont désignés par la région et pas toujours près des Clubs.

La LIFA s'entoure d'un groupe d'entraîneurs dédiés à ses opérations.

### **8.7. Formations entraineurs**

Formation des jeunes entraineurs : il nous faut revoir le casting. Traditionnellement, les Clubs prennent des jeunes du Club, qui investis dans leurs Clubs, entraînent les petits pour un peu de défraiement.

Ceci implique un "turn-over" très important car ces jeunes perdent leur disponibilité pour leurs études.

Le conseil que l'on peut donner c'est d'aller vers

- L'entraîneur assistant
- La professionnalisation, pour ceux qui ont la possibilité de recruter, s'orienter vers des profils polyvalents qui peuvent du coup travailler sur un CDI en cumulant des missions d'encadrement sportif et de développement (y compris de l'administratif)

Ce qui limite à un entraîneur d'intervenir dans plusieurs clubs, c'est le fait que les créneaux d'entraînement soient à peu près aux mêmes heures (18h/20h).

### **8.8. Honorabilité**

Tous les acteurs encadrants (bénévoles comme salariés) du Club doivent être déclarés dans SIFFA.

Les fichiers seront croisés avec ceux de la justice et en cas d'incapacité d'un acteur à encadrer, le président du Club sera prévenu.

Rappel : les clubs ont obligation de déclarer tous les intervenants dans SIFFA/Structure du Club.

## 9. PRESENTATION DES COMPTES 2021 CHANTAL SECHEZ

## PRÉSENTATION DES COMPTES 2021

## I - LE BILAN :

- Le Passif
- L'Actif

## II - LE COMPTE DE RÉSULTAT :

- Les Produits
- Les charges

## III - L'ANALYTIQUE

## BILAN - PASSIF

	31/12/2021	31/12/2020	N/N-1
Fonds associatifs sans droits de reprise	460 252	451 122	
Report à nouveau	70 000	70 000	
Résultat de l'exercice	9 664	9 130	
<b>TOAL DES FONDS PROPRES</b>	<b>539 916</b>	<b>530 252</b>	<b>1,8%</b>
Provision pour risques et charges		291 320	
Fonds dédiés	60 053	75 386	
<b>Total</b>	<b>60 053</b>	<b>366 706</b>	
Compte Club	658 851	485 516	
Labellisations Clubs	43 188	43 279	
Compte FFA	2 590	54 091	
Créditeurs divers	22 914	37 250	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	141 284	78 211	
Dettes fiscales et sociales	96 121	85 918	
Charges à payer	52 969	43 139	
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>1 017 917</b>	<b>827 404</b>	<b>23,0%</b>
Compte de régularisation	698 338	564 954	23,6%
<b>TOTAL DU BILAN</b>	<b>2 316 224</b>	<b>2 289 316</b>	<b>1,2%</b>

## BILAN - ACTIF

			31/12/2021	31/12/2020	N/N-1
	BRUTES		NETTES	NETTES	
Immobilisations incorporelles	22 581	7 000	15 581	0	
Immobilisations corporelles	196 031	166 217	29 814	49 364	
Immobilisations en cours	9 200	0	9 200	0	
Immobilisations financières	13 985		13 985	15 214	
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS</b>	<b>241 797</b>	<b>173 217</b>	<b>68 580</b>	<b>64 578</b>	<b>6,2%</b>
Avances et acomptes sur factures	64 486		64 486	63 398	
Comptes Clubs débiteurs	38 474		38 474	48 040	
Subventions à recevoir	174 382		174 382	48 229	
Produits à recevoir	17 275		17 275	14 270	
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>294 617</b>		<b>294 617</b>	<b>173 937</b>	<b>69,4%</b>
Valeurs mobilières de placement	1 847 246		1 847 246	1 896 438	
Disponibilités	89 122		89 122	138 282	
<b>TOTAL DE LA TRESORERIE</b>	<b>1 936 368</b>		<b>1 936 368</b>	<b>2 034 720</b>	<b>-4,8%</b>
Charges constatées d'avance	16 659		16 659	16 081	
<b>TOTAL DU BILAN</b>	<b>2 489 441</b>	<b>173 217</b>	<b>2 316 224</b>	<b>2 289 316</b>	<b>1,2%</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT - PRODUITS

	2021	2020	N/N-1
<b>PRODUITS</b>			
Produits des licences	1 017 217	1 050 161	-3,1%
Production vendue de Biens et services	249 219	200 294	
Subvention	246 882	325 732	
Reprise de Fonds dédiés	15 333		
Partenariat et autres produits	29 960	44 131	
Transfert d'honoraires	19 754	17 825	
	1 578 365	1 638 143	-3,6%
Reprise de la provision "Aides aux Clubs"	291 320		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 869 685</b>	<b>1 638 143</b>	

## COMPTE DE RÉSULTAT - CHARGES

	2021	2020	N/N-1
Achats	132 291	95 919	
Services Extérieurs	282 907	246 332	
Autres Charges Externes	624 665	455 184	
Impôts et Taxes	24 103	21 339	
Salaires	319 812	295 758	
Charges sociales	135 681	128 243	
Dotations de l'exercice	31 455	382 029	
Autres Charges de gestion	10 697	4 209	
<b>Total</b>	<b>1 561 611</b>	<b>1 629 013</b>	<b>-4,1%</b>
Aides aux Clubs	298 410		
	1 860 021	1 629 013	

### RÉSULTATS EXCÉDENTAIRES

	2021	2020
	9 664	9 130

## COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

### LES ENTITÉS ANALYTIQUES :

- Gestion, administration, Locaux et Coûts salariaux
- Compétition
- Pôle et Centre d'entraînement
- La Technique
- Politique Régionale-Développement

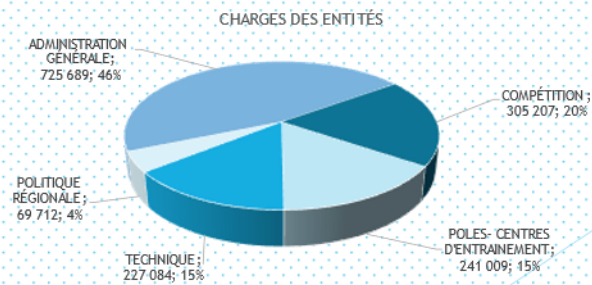
### RÉSULTAT ANALYTIQUE :

- Compte de résultat analytique
- Financement des entités analytiques



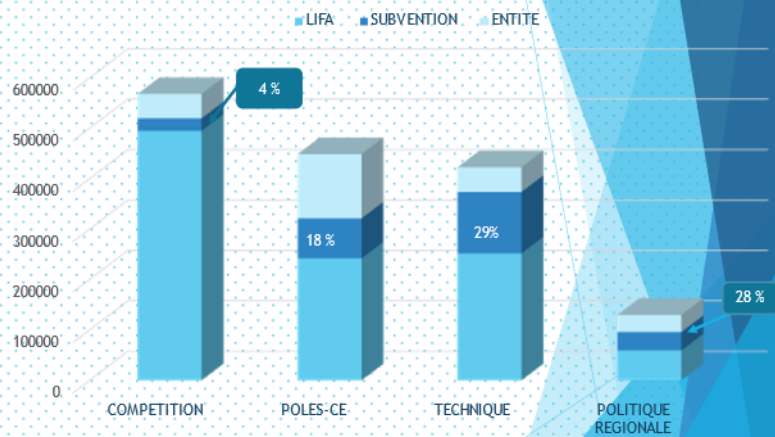
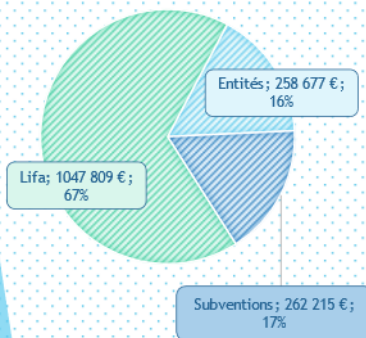
## COMPTE DE RÉSULTAT 2021 - ANALYTIQUE

	Charges	Produits	Après annulation de la provision exceptionnelle		Charges des entités après affectation de l'administration générale	
COMPÉTITION	305 207	73 077	305 207	73 077		567 938
POLES- CENTRES D'ENTRAÎNEMENT	241 009	206 576	241 009	206 576		448 476
TECHNIQUE	227 084	170 796	227 084	170 796		422 564
POLITIQUE RÉGIONALE	69 712	53 943	69 712	53 943		129 723
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 017 009	1 365 293	725 689	1 073 973		
	1 860 021	1 869 685	1 568 701	1 578 365		1 568 701
RÉSULTAT		9 664		9 664		



## FINANCEMENT DES ENTITÉS ANALYTIQUES

### SOURCES DE FINANCEMENT



ENTITÉS	48 360	9%	127 343	28%	49 031	12%	33 943	26%
SUBVENTION	24 717	4%	79 233	18%	121 765	29%	36 500	28%
LIFA	494 861	87%	241 900	54%	251 768	60%	59 280	46%



Chantal Sechez, Trésorière commente ces tableaux :

Actif et passif sont présentés

Elle propose de mettre le résultat positif de 9 664 € au fond associatif

Les fonds propres sont à 539 516 €

Chantal explique ce que sont les comptes Clubs.

Elle explique les immobilisations

- Amortissement du nouveau site internet sur 3 ans
- Amortissement du matériel de chronologie sur 3ans

A la date de cette AG, nous attendons les 274 382 € de la subvention régionale.

Les partenaires privés sont : Mondo, Athlé running, Dynamic Athletic

Questions dans la salle : pas de questions

## 10. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

M. Bernard AMATE, remercie Chantal Sechez et la salariée qui l'ont aidé dans l'exécution de ses fonctions.

Votre résultat est bien meilleur que celui annoncé puisque vous aviez mis un report à nouveau de 70 k€ (RAN) dédié à une compétition pour laquelle ce RNA n'a pas été intégré, donc votre résultat est de 9 664 € + 70 000 €

Je vous propose donc de voter l'intégration de cette somme dans votre fond associatif.

En réalité vos championnats de France de fin de saison estivale ( Meeting Charlety , championnats de France cadets-juniors, open de France) vous ont couté 125 k€.

Je valide le compte de résultats qui a été approuvé par votre comité directeur du 19 Mars

2022 et je certifie sans réserve, les comptes conformes et sincères, et j'assure que j'ai pu avoir accès à l'ensemble des informations comptables.

Je vous fais les commentaires suivants :

- La LIFA a subi un effet faible de la pandémie
- Elle a aidé ses clubs avec un montant total de 291 k€ qui leur a été reversé
- Elle a une autonomie de 80 % par rapport aux subventions extérieures ce qui la rend forte
- Vous pouvez, vous dans vos clubs avoir subi des effets plus importants
- Mon rapport d'audit est disponible : il fait 4 pages
- Je souhaitais vous rappelez comme pour les AG précédentes que vous avez toujours une convention réglementée de mise à disposition d'un véhicule auprès de votre Président

#### 11. VOTE POUR L'APPROBATION DES COMPTES 2021 ET DE L'AFFECTATION DU RESULTAT 2021

Comptes	Affichage vote automatique par boitiers
Pour	96,77%
Contre	0
Abstentions	3,23%

Affectation du résultat au compte associatif	Affichage vote automatique par boitiers
Pour	95,64%
Contre	0,65%
Abstentions	3,71%

#### 12. PRESENTATION DU BUDGET DEFINITIF 2022 PAR LA TRESORIERE GENERALE CHANTAL SECHEZ

# PROPOSITION DE BUDGET 2022

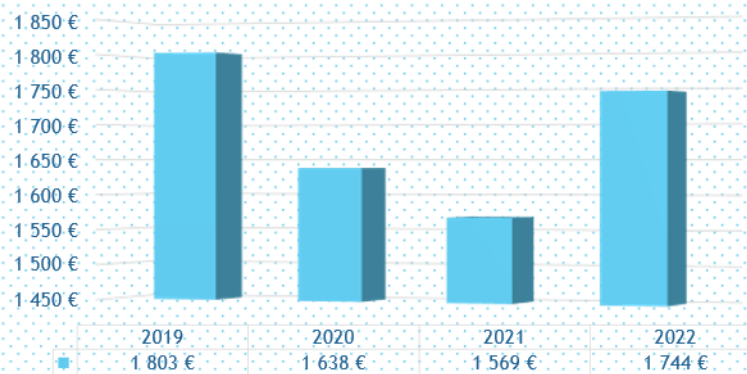
*Le budget 2022 établi en comptabilité analytique s'équilibre à 1 744 000 €*

## LES ENTITÉS BUDGÉTAIRES :

- Gestion, administration, Locaux et Coûts salariaux
- Compétition
- Pôle et Centre d'entraînement
- La Technique
- Politique Régionale-Développement

## Evolution budgétaire 2019-2022

En milliers d'euros



*Nous sommes à 97 % du budget 2019 qui est une année de référence. En 2018 le budget s'élevait à 1 972 k€, les coûts générés par les pôles et la technique étaient plus importants.*

## ÉVALUATION DES PRODUITS

	R2021	B2021	B2022
ADMINISTRATION	56 755	18 000	17 900
COMPÉTITION	73 077	68 900	111 700
POLE - CENTRES D'ENTRAÎNEMENT	206 576	205 000	202 300
TECHNIQUE	170 796	152 500	161 700
POLITIQUE RÉGIONALE	53 943	63 000	78 400
RESSOURCE LIFA	1 017 218	953 000	1 172 000
	1 578 365	1 460 400	1 744 000

SUBVENTIONS  
246 800; 14%RESSOURCES DES ENTITÉS;  
325 200; 19%

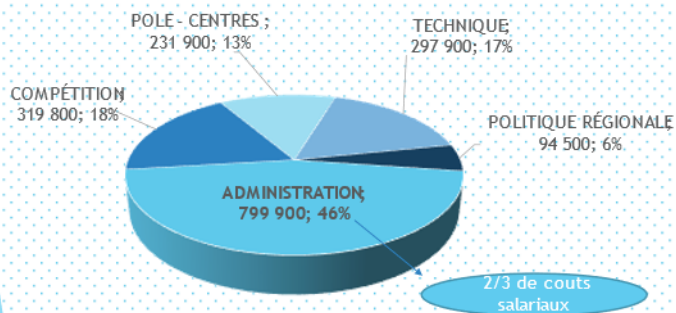
RESSOURCES LIFA	1 172 000
SUBVENTIONS	246 800
RESSOURCES DES ENTITÉS	325 200
	1 744 000

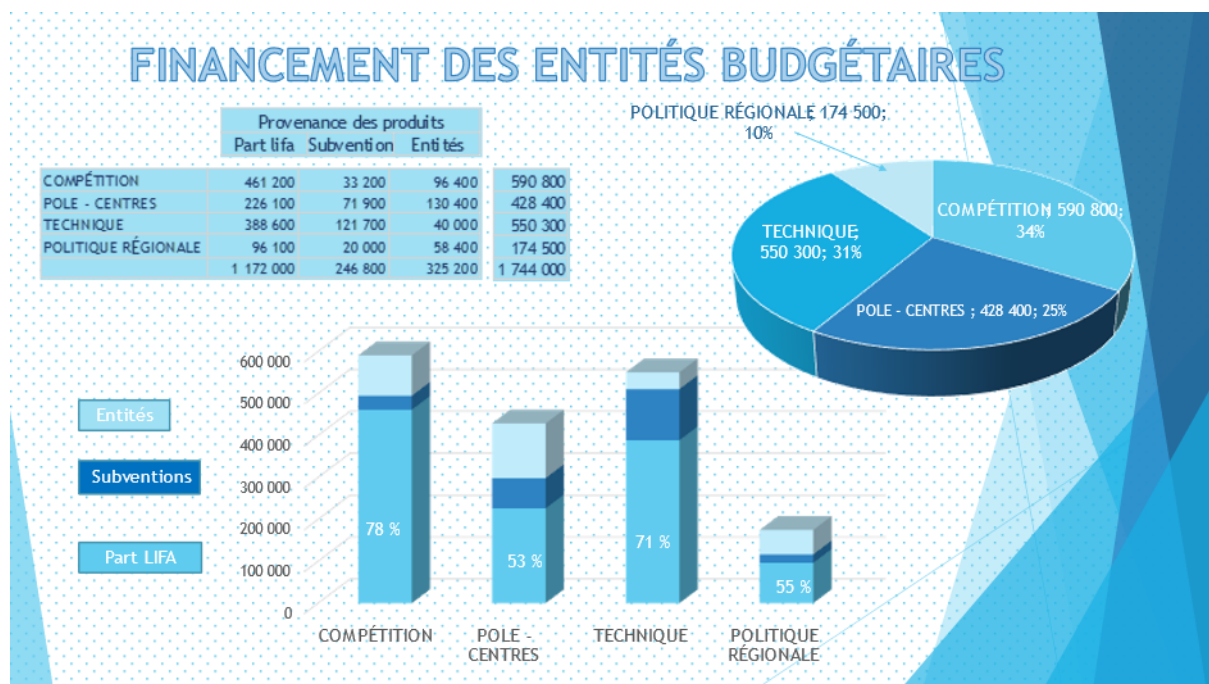
## ÉVALUATION DES CHARGES

	R2021	B2021	B2022
ADMINISTRATION	725 688	710 600	799 900
COMPÉTITION	305 207	267 700	319 800
POLE - CENTRES	241 010	213 500	231 900
TECHNIQUE	227 084	177 300	297 900
POLITIQUE RÉGIONALE	69 712	91 300	94 500
	1 568 701	1 460 400	1 744 000

Charges des entités  
budgétaires après affectation  
des coûts de l'administration  
générale

COMPÉTITION	590 800
POLE - CENTRES	428 400
TECHNIQUE	550 300
POLITIQUE RÉGIONALE	174 500
	1 744 000





Commentaires de la trésorière :

Le budget par entités budgétaires présenté est quasiment le même que celui de 2019

Approbation du budget 2022

Approbation du budget 2022 tel que présenté ci-dessus	Affichage vote automatique par boitiers
Pour	82,17%
Contre	6,59%
Abstentions	11,24%

Produits

Subventions :246800 €

Fond propre des entités : 325 200 €

Fond propre LIFA : 1 172 000 € cotisations qui sont prises sur les 2/3 de l'exercice précédent (1<sup>er</sup> janvier au 31 Aout) et 1/3 pour les nouvelles licences du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre.

Budget 1 : dans cette hypothèse budgétaire, les cotisations sont lissées, quel que soit les types de licences, cad a été pris une valeur moyenne de 22 €.

Ce budget est équilibré en produit et en charge.

Ce budget prend en compte une augmentation de 0,07 % des fonds propres ce qui

représente 13 000 €.

**Question de Laurence BOURSY (15<sup>ième</sup> Athletic club) Paris**, trésorière du Club

“Nous avons plutôt tendance à baisser le prix des cotisations dans nos clubs, pourquoi nous présenter un budget avec une hypothèse d’augmentation” ?

**Réponse de la trésorière** : c’est un budget, ce n’est pas un engagement. Ce que je vous présente est infime. Le cout de la vie augmente, par exemple nous avons augmenté nos salariés de +3%, nous avons fait des provisions pour remplacer le cadre technique qui nous quitte et qu’on va devoir remplacer

**Question de Olivier Bourguignon** représentant la présidence de son club Paris Sport Club : pourquoi voter un budget qui fait des hypothèses de prix de cotisation alors qu’on n’a pas voté les cotisations ?

**Réponse de la trésorière** : si ce n’est pas voté, on recommencera et on ajustera les dépenses

**Intervention de Eric Berenyi** représentant la CSR Nationale : Oui nous avons constaté ce point à la CSRN, nous allons modifier pour que ce soit dans l’ordre : d’abord les cotisations, puis le budget. Ce sera applicable après l’AG FFA.

La fédération fait évoluer ses statuts, puis les organes déconcentrés comme les ligues, les appliquent après la fédération.

**Question de Gilles Séchaud, Vice-Président ACPJ et mandaté par la VGA**

Gilles explique bien comprendre la nécessité d’augmenter les cotisations, mais ce “lissage” défavorise les Clubs comme le sien qui ont appliqué la politique fédérale vers l’athlé santé et les jeunes. Le club est ainsi défavorisé : Seulement 200 athlètes compétition sur les 800 licenciés. Cette hypothèse représente 3000 € pour l’ACPJ et 1800 € pour la VGA. Cela nous pose un vrai problème. Fait sociétal : certains licenciés âgés, loisirs ne comprennent pas pourquoi ils doivent payer une part à la fédération. Il est possible qu’ils quittent le club et se tournent vers la fédération de randonnée.

**Réponse de la trésorière** : si vous avez beaucoup de licences loisir, ça a effectivement un effet.

**Intervention de Laurence BOURSY (15<sup>ième</sup> Athletic club) Paris** : nous n’avons que des licences compétition, donc c’est favorable pour nous.

**Intervention de Jean-Christophe CARCENAC Président de Bussy St Georges Athlétisme** : 2/3 de nos effectifs sont catégories égales ou inférieur à minimales : nous sommes pénalisés par un tel calcul. Si cette proposition était votée, nous passerions nos 100 EA/PO, à 50

**Intervention de Anne -Claire Luder Présidente du CDA95** : cette proposition va à l’encontre du souhait de favoriser les jeunes.

**Jean-Jacques Godard demande à Anne Tournier Lasserre (ATL)** d’intervenir sur les “pass

sport''

**ATL : Le budget des ''Pass-sport''** est de 100 M€ dont seulement 54 M€ ont été dépensés. Il reste donc 46 M€. Nous (la fédération) allons demander que cet argent soit versé aux dossiers PSF-ANS qui viennent d'être baissés de 7% pour les ramener à la valeur initiale. L'hypothèse d'une cotisation unique doit être envisageable. Noter que ceci n'est qu'une proposition. Dans nos Clubs, du fait du Covid et des moindres actions, on a fait un peu d'économie et il nous reste de l'argent, alors faisons des actions.

**Réponse de la trésorière** : c'est une proposition, si vous votez non, nous vous présenterons un budget V2. Je vous rappelle que les clubs ont reçu 7 € par licence l'année dernière. Un athlète qui se qualifie avec sa licence loisir ne peut pas prétendre à participer à une compétition : c'est un phénomène que nous voyons souvent.





## RAPPEL PART VARIABLE 2021-2022

### 4 COÛTS UNITAIRES DIFFÉRENTS :

- 17 € catégories de Baby Athlé à Minimes
- 16 € pour les Encadrants
- 8 € Loisirs
- 36 € Compétitions

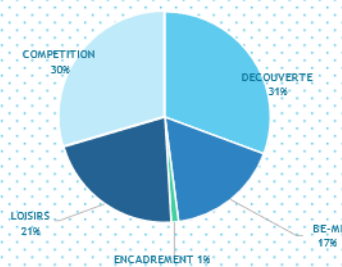
### COÛT UNITAIRE MOYEN

Sur la base d'un effectif par catégorie et/ou type de licence au 10/03/2022

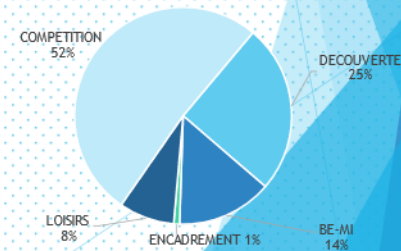
DECOUVERTE	15 352	17	260 984
BE-MI	8 652	17	147 084
ENCADREMENT	563	16	9 008
LOISIRS	10 713	8	85 704
COMPETITION	14 798	36	532 728

20,7 €

Poids des effectifs par catégorie



Poids des ressources par catégorie



## Proposition validée par le Comité Directeur du 19 mars 2022

La prévision budgétaire des ressources 2022 de 1 092 k€ qui équilibre le budget, ramenée à l'effectif du 10/03, donne une cotisation moyenne de 21,8 €, les 4 derniers mois ayant été valorisées avec une cotisation moyenne de 22 €.

Nous soumettons à votre vote pour 2022 un lissage du coût unitaire de la part variable pour l'ensemble des catégories et type de licence à :

22 €

soit une augmentation de 1,30 € par licence.

VOS QUESTIONS ?

Proposition d'une cotisation lissée à 22 € soit +1,30€/licence	Affichage vote automatique par boitiers
Pour	37,86 %
Contre	50,51 %
Abstentions	11,63%

**Refus de ce budget V1 "cotisations lissées"****12.1. Budget V2**

C'est le même budget équilibré en produit et en charge, mais avec une hypothèse V2 différente sur la part licence.

Cette version V2 s'appuie sur

- **Compétition : 34 €**
- **Autres types : 17 €**

Ce qui donne une moyenne de 22 €



Approbation des cotisations à 34€ pour les compétitions et 17 € pour les autres	Affichage vote automatique par boitiers
Pour	53,52 %
Contre	37,33 %
Abstentions	9,16%

**Version V2 approuvée par l'Assemblée générale****13. VOTE POUR L'ELECTION PARTIELLE AU COMITE DIRECTEUR**

Par suite du décès de Patricia Zuger, qui était membre du bureau et du comité directeur,

l'assemblée générale doit élire un nouveau membre à son comité directeur.

Se présentent, par ordre, tiré au sort par notre CSR

- *Didier Hueber, du Club d'Anthony, membre du CDA92, juge et entraîneur hors stade*
- *Christine Nuissier Présidente du Club Marne et Gondoire du CDA77, délégué expert anti-dopage, chef de cabine long courrier chez Air France*
- *Gilles Séchaud vice-président ACPJ en charge de l'AFS élu au CDA94 et membre de la commission AFSR, et du groupe de travail citoyenneté et développement durable. Retraité d'un poste de dirigeant marketing et commercial.*
- *Sylvain Dorveau, 46 ans gendarme, 30 ans de licence ; Athlète devenu entraîneur .*

Vote :

Didier Hueber : 34,27 %

Christine Nuissier : 22,26 %

Gilles Séchaud : 35,18 %

Sylvain Dorveau : 8,29 %

### **Gilles Séchaud rejoindra le comité directeur**

## **14. INTERVENTION DES PERSONNALITES**

### **14.1. Intervention de Emmanuelle Jaeger**

Emmanuelle Jaeger, vice-présidente de la FFA représente André Giraud Président de la fédération, absent pour raison de COVID

Emmanuelle exprime le plaisir qu'elle a à intervenir dans sa ligue, première ligue de France, qui a su montrer son ambition à organisé de grands évènements.

A l'exemple des championnats de France de cross aux Mureaux qui a accueilli 17 000 spectateurs ou l'open de France et sa semaine d'athlétisme.

La ligue est très impliquée à la fédération avec la présence de nombreux élus : Anne Tournier-Lasserre, Christine Virlovet, Lahcen Salhi, et Jean-Jacques Godard. Certains sont aussi présidentes/es ou membres de commission. Colette Ruineau vient d'être nommée

présidente de la commission Master par suite du décès de Patricia.

L'année 2021 aura été très difficile pour les Clubs , au rythme , des réunions en visioconférence, avec des compétitions réservées aux athlètes listés , et aux accès dans les clubs avec des passe vaccinaux. Vous les Clubs vous avez su fidéliser vos adhérents en créant des animations, et des communications qui ont permis de garder presque tous nos adhérents.

- Ambition 2024 : les athlètes de haut niveau

Ce sont 40 Athlètes que la fédération ambitionne de les mettre dans les meilleures conditions. Anne Tournier Lasserre, travaille à leur professionnalisation

- Les impacts positifs du Covid

Il y a eu plus de développement sociétal dans les régions

- Opérations de job dating : on va vers 200 organisations en 2022. Le retour est très positif
- Les couleurs de la victoire
- 30' d'exercices à l'école

- Direction Technique Nationale

Le gouvernement avait souhaité nous imposer un DTN : il y a eu une phase de discussions qui a pris du temps, et qui nous a permis de proposer Patrick Ranvier. Le temps que cette candidature soit acceptée, il nous a fallu pallier l'absence d'un DTN. Les derniers JO n'ont pas été à la hauteur de ce qu'on souhaitait avec une seule médaille. A la différence d'autres sports peu représentés mondialement, l'athlétisme est représenté quasiment partout, donc on se retrouve dans une situation très concurrentielle. La presse nous a un peu oublié quand nos jeunes ont brillé aux championnats européens U20 et U23, à l'image de la très belle médaille de Syrena sur 60 m haies à Belgrade

- Athlé TV

Grace à l'arrivée de Athlé TV et avec une chaîne TV en clair, l'athlétisme peut maintenant être vu de tous, et dans toutes ses spécificités. Cela nous donne une ouverture sur un grand public mais aussi sur la possibilité de nouveaux partenaires. Nous avons récupéré la "Diamond League".

- Partenaires

Adidas : c'est une marque qui a la capacité de parler aux jeunes.

Crédit Mutuel : aide les athlètes de haut niveau et le financement des meetings. Il aide aussi les Clubs et offre pour tout nouvel adhérent 50 € ainsi qu'à son Club

MAIF : qui nous aide dans nos actions environnementales.

- L'après JO PARIS 2024

Nous sommes conscients qu'il faut déjà s'organiser pour accueillir les nouveaux adhérents après les JO. C'est pourquoi la fédération a mis en place un plan d'investissement et d'accompagnement de nos structures.

Après les championnats du Monde 2003, les clubs n'étaient pas suffisamment préparés à recevoir autant de nouveaux adhérents.

- **Plan d'investissement**

Nous voulons avec ce plan d'investissement qui a été élaboré pendant la pandémie, témoigne d'un objectif d'évolution de nos pratiques, de l'évolution de nos communications (arrivée des smartphones dans toutes les couches de la société)

Comment a été conçu ce plan d'investissement

Avec une concertation transversale : séminaire en janvier dernier avec les présidents de Ligue., afin de voir au niveau des régions quelles étaient les priorités locales.

Avec une étude auprès des comités départementaux : qui a montré la carence d'agent de développement afin de pouvoir faire du développement dans les comités

Avec une étude au niveau du panel de Clubs avec lesquels nous travaillons souvent, et qui nous servent pour déterminer les besoins locaux

Il en est sort quatre axes

1. Formation et emploi
2. Accompagnement des territoires
3. Utilisation des outils numériques (tout sur le smartphone)
4. Médiatisation

Cela nécessite d'uniformiser nos systèmes informatiques : SIFFA, CRM , paiement en ligne, d'avoir une refonte de notre internet et de permettre l'arrivée d'une centrale d'achats club (exemple les locations de véhicule)

Le CRM nous a permis de savoir

- Ce que veulent les adhérents
- Ce que veulent les Clubs

Toujours dans l'objectif de simplifier la relation fédération-athlète

- Emploi -formation-professionnalisation
- Aider à la structuration des Clubs

Anne Tournier-Lasserre et Lahcen Sahli ont travaillé à la stratégie de la professionnalisation

**Ce plan a été chiffré à 3.4 M€ financé par**

- Un fond propre
- Un emprunt
- Une cotisation Club

La professionnalisation va porter sur 24 emplois au sein des ligues avec 2 emplois/ligue pour développer et accompagner nos structures

Pour les comités départementaux, il y aura 200 postes de service civique attribués, co-financé par la FFA.

*Ces projets seront soumis au vote des délégués de clubs à l'AG FFA de Mulhouse*

**Date Unique de Début de Saison : DUDS**

Pour tous la date unique de début de saison est proposée au 1<sup>er</sup> septembre, cad à la rentrée scolaire et des Clubs.

*Ce projet sera t soumis au vote des délégués de clubs à l'AG FFA de Mulhouse*

## Questions dans la salle

### **Guy Bodel CAM94 du Plessis Trévisé**

S'inquiète de la baisse du nombre de compétitions de marche athlétique. Est que les juges sont rémunérés ? Est-ce du fait de la LIFA de la FFA ?

### **Réponse de JJ Godard**

Je regarde tous les résultats de la LIFA et on n'est pas très bon sur 2 familles : les épreuves combinées ,et la marche athlétique . Nathalie Steinville Présidente de la commission de marche va vous répondre.

### **Nathalie STEINVILLE :**

je confirme qu'il y a de moins en moins d'épreuves et de moins en moins d'athlètes . Par ailleurs le club d'Ocquerre a organisé des épreuves dernièrement : il ya avait 5 inscrits, car c'était trop loin : on a été obligé d'annuler. Donc je remercie le club pour son organisation , car c'est lourd , il faut les juges , compter les tours, mais si le CAM94 veut organiser la commission lifa de marche les aidera

## 15. CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Jean-Jacques Godard remercie l'ensemble des participants et les personnes qui ont préparé cette assemblée générale.

## 16. ANNEXES

FIN DE DOCUMENT

## Annexe 1 : convocation à l'Assemblée générale



**CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIFA  
SAMEDI 2 AVRIL 2022  
Forum Armand Peugeot – Poissy (78)**

Paris, le 28 février 2022

Madame, Mademoiselle, Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir participer à L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la LIGUE DE L'ÎLE-DE-FRANCE D'ATHLÉTISME (LIFA), le samedi 2 avril 2022 à 14h00 au Forum Armand Peugeot à Poissy. Vous trouverez l'ordre du jour en annexe.

**MODALITES DES VOTES**

- ☞ Le collège électoral se compose des délégués des clubs (**y compris des sections locales**);
- ☞ Pour participer aux différents votes, **les délégué(e)s devront être licencié(e)s pour la saison administrative 2021/2022 et en fournir le justificatif.** (Une attestation peut être imprimée à partir du système SI-FFA) ;
- ☞ Chaque délégué dispose, pour tous les votes au cours de l'Assemblée Générale, d'un nombre de voix égal au nombre de licences délivrées au 31 Août 2021 au sein du club qu'il représente, sous réserve que ce club soit réaffilié pour la période 2021/2022 ;
- ☞ Le vote par correspondance est interdit ;
- ☞ Les clubs qui ne peuvent être représentés par leur président(e) ou leur secrétaire général(e) peuvent **être représentés par une personne licenciée de ce club ;**
- ☞ Le vote par procuration est autorisé ; **toutefois le représentant d'un club (au sens du paragraphe ci-dessus) ne peut recevoir un pouvoir que d'un seul autre club de sa ligue, étant ainsi entendu qu'un représentant ne peut pas être titulaire de plus de deux pouvoirs.**

**SITUATION DES CLUBS NOUVELLEMENT AFFILIES.**

Les clubs affiliés **depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021** ne peuvent pas prendre part aux différents votes, mais sont invités à assister à l'Assemblée Générale.

#### **PENALITE POUR NON REPRESENTATION**

Conformément au vote des clubs lors de l'Assemblée Générale de la LIFA du 8 décembre 1973, tous les clubs (**y compris les sections locales**) **doivent être présents ou représentés** à l'Assemblée Générale. Les clubs qui ne rempliraient pas cette condition seront passibles d'une pénalité dont le montant a été maintenu par le Comité Directeur, lors de sa réunion du 2 juin 2016, à 30 € par tranche de 50 licenciés à la date de fin de période administrative, soit au 31 août 2021).

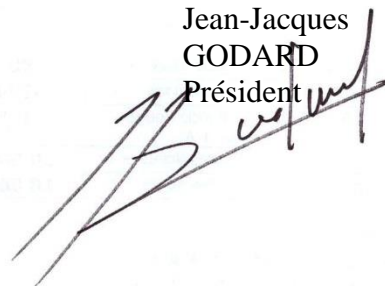
#### **ÉLECTION PARTIELLE AU COMITE DIRECTEUR (Art. 23-24-25-26-27 des statuts de la LIFA)**

- ☞ Le nombre de postes à pourvoir est de 1 (sans poste réservé obligatoire). Les candidat(e)s devront **avoir 18 ans révolus le 2 avril 2022 et être titulaires d'une licence FFA valide pour la saison 2021-22 dans un club de la LIFA à la date limite de dépôt des candidatures soit le 21 mars 2022 ;**
- ☞ Ne peuvent être élues au Comité Directeur :
  - Les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales ;
  - Les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales ;
  - Les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps pour manquement grave aux règles techniques de compétition ou d'infraction à l'esprit sportif.

Les candidatures devront parvenir au siège de la LIFA, par voie postale au 16 rue Vincent Compoint 75018 – PARIS ou par courriel à [eric.berenyi@athleif.org](mailto:eric.berenyi@athleif.org) **au plus tard le 21 mars 2022 à minuit (cachet de la poste faisant foi)** (voir fiche type de candidature jointe).

Veillez croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, le Président, à l'expression de mes sentiments sportifs les meilleurs.

Jean-Jacques  
GODARD  
Président







**ÉLECTION PARTIELLE COMITÉ  
DIRECTEUR LIFA**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LIFA**  
**2 AVRIL 2022 – POISSY (78)**

**MODÈLE DE FICHE DE CANDIDATURE**

**Joindre une photo d'identité récente**

par courrier à la LIFA ou courriel à [eric.berenyi@athleif.org](mailto:eric.berenyi@athleif.org)

**au plus tard le 21 mars 2022** (minuit dernier délai, cachet de la poste faisant foi)

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Sexe : M / F \*

Date de naissance \_\_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél Domicile : \_\_\_\_\_ Fax

Domicile : \_\_\_\_\_

Tél Professionnel : \_\_\_\_\_ Tél Mobile : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Licence n° : \_\_\_\_\_ (Validée pour la saison administrative  
2021/22)

(\*) Rayer la mention inutile

**Déclare être candidat à l'élection au Comité Directeur en qualité de membre**

En étant candidat(e) au Comité Directeur de la LIFA, j'atteste sur l'honneur respecter les conditions fixées par les Statuts de la LIFA, et « ne pas être condamné(e) à une peine qui fait obstacle à mon inscription sur les listes électorales » ou « ne pas avoir eu de sanction d'inéligibilité à temps pour manquement grave aux règles techniques du jeu constituant une infraction à l'esprit sportif ».

A : \_\_\_\_\_ le : \_\_\_\_\_

Signature :

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LIFA**  
**2 AVRIL 2022 – 14H00**  
**Forum Armand Peugeot – Poissy (78)**

**ORDRE DU JOUR**

**13 H 00/13 H 45 - Vérification des pouvoirs**

- ☞ Rapport du Président de la Commission des Statuts et Règlements ;
- ☞ Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 29 mai 2021 ;
- ☞ Allocution du Président ;
- ☞ Remise des médailles de Platine et d'Or FFA ;
- ☞ Rapport de la Secrétaire Générale ;
- ☞ Intervention sportive - Bilan 2021 et présentation des actions sportives 2022 ;
- ☞ Présentation des comptes 2021 ;
- ☞ Rapport du Commissaire aux comptes ;
- ☞ Vote pour l'approbation des comptes 2021 et affectation du résultat ;
- ☞ Présentation du budget 2022 ;
- ☞ Vote du montant des cotisations annuelles des Clubs affiliés et du budget 2022 ;

- ☞ Election partielle au Comité Directeur (1 poste à pourvoir) ;
- ☞ Intervention des personnalités ;

### **Clôture de l'Assemblée Générale**



<b>FICHE DE REPRÉSENTATION DU CLUB</b>
----------------------------------------

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIGUE DE L'ÎLE DE FRANCE D'ATHLETISME**

**FICHE À REMETTRE AVANT L'AG POUR VÉRIFICATION DES POUVOIRS**

Rappel des textes :

Article 12 - Représentants de Clubs et pouvoirs

12.1-Les Clubs sont représentés par leur Président ou leur Secrétaire Général licencié à la date de l'Assemblée Générale. A défaut, la personne chargée de représenter le Club à l'Assemblée Générale de sa Ligue doit être licenciée au titre de ce Club à la date de celle-là, et être en possession d'un pouvoir à en-tête du Club, daté et signé de son Président ou de son Secrétaire Général.

12.2-Le vote par procuration est autorisé ; toutefois, le représentant d'un Club ne peut recevoir un pouvoir que d'un seul autre Club de sa Ligue ; étant ainsi entendu qu'un représentant ne peut pas être titulaire de plus de deux pouvoirs.

- o Le vote par correspondance n'est pas admis.

**3 situations, donc 3 fiches possibles dont une seule est à utiliser par chaque club selon la situation**

**A - Si le club est représenté par son (sa) Président(e) ou son (sa) Secrétaire Général(e), remplir le cadre ci-dessous :**

<b>NOM DU CLUB :</b> _____ <b>N° DU CLUB :</b> _____ Nom : _____ Prénom : _____ Fonction* : Président(e) / Secrétaire Général(e), N° de licence : _____ <div style="text-align: right; margin-top: 10px;">Signature :</div>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

(\* ) Rayer la mention inutile

**B - Si le club n'est pas représenté par le (la) Président(e) ou le (la) Secrétaire Général(e), mais par une personne du même club, remplir le cadre ci-dessous :**

<b>NOM DU CLUB :</b> _____ <b>N° DU CLUB :</b> _____ Je soussigné(e) (Nom, Prénom) : _____ Président(e) / Secrétaire Général(e) * du club ci-dessus nommé donne pouvoir à M. (Nom, Prénom) : _____ Licence n° : _____ membre de mon club pour représenter ce club à l'Assemblée Générale de la Ligue de l'Île de France d'Athlétisme le 2 avril 2022 et prendre part aux différents votes qui auront lieu ce jour. Signature du (de la) Président(e) ou _____ Signature du (de la) représentant(e) du club : du (de la) Secrétaire Général(e) : _____ (* ) Rayer la mention inutile
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**C - Si le club est représenté par une personne d'un autre Club, elle-même déjà chargée de représenter son propre club :**

<b>NOM DU CLUB :</b> _____ <b>N° DU CLUB :</b> _____ Je soussigné(e) (Nom, Prénom) : _____ Président(e) / Secrétaire Général(e) * du club ci-dessus nommé donne pouvoir à M. (Nom, Prénom) : _____ Licence n° : _____ représentant <b>de son</b> club _____
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

DATE : 2 AVRIL 2022

pour représenter mon club à l'Assemblée Générale de la Ligue de l'Île de France d'Athlétisme le 2 avril 2022 et prendre part aux différents votes qui auront lieu ce jour.

Signature du (de la) Président(e) ou

Signature du (de la)  
représentant(e) du club :

du (de la) Secrétaire Général(e) :

(\*) Rayer la mention inutile

**NB : le détenteur de la fiche C pour un autre club que le sien doit donc aussi être détenteur pour son club de la fiche**

**ASSEMBLEE GENERALE LIFA – 2 avril 2022  
PLAN D'ACCES  
FORUM ARMAND PEUGEOT  
45, rue Jean-Pierre Timbaud – 78300 Poissy**



**Accès en voiture depuis :**  
[Cliquer ICI](#)